

qui devaient aboutir au traité connu sous le nom d'édit d'Union (1<sup>er</sup> juillet 1588), Henri III se décida à renvoyer tout son Conseil, et ce fut alors seulement que Bellièvre dut résigner ses fonctions. Mais tous les ministres : Chiverny, Brulart, Villeroy, etc., partagèrent son sort et furent remplacés par des hommes nouveaux que rien ne pouvait rendre suspects aux Ligueurs.

Rendu à la vie privée, Bellièvre se retira dans sa terre de Grignon près de Mantes, où les principaux hommes d'Etat de l'époque vinrent plus d'une fois le trouver pour recourir à ses conseils. Henri III mort, les compagnies suisses veulent abandonner le roi de Béarn. Mais telle était la confiance qu'elles accordaient à Bellièvre que leurs chefs ne crurent pouvoir s'éloigner sans lui demander son avis. Pompone réussit à les retenir au service de Henri IV, et ce fut peut-être avec l'aide de ces forces auxiliaires que ce prince put triompher à Arques et à Ivry. Henri IV n'oublia jamais le service que lui avait rendu Pompone dans cette circonstance, et pour le récompenser il lui rendit ses fonctions de conseiller d'Etat.

Dans ce choix résidait peut-être le salut de sa cause.

Trois années de luttes et de guerres incessantes entre le roi et ses sujets catholiques n'avaient pu aboutir au triomphe de la nouvelle dynastie. Il ne restait à Henri IV qu'un moyen de se faire reconnaître, c'était son retour à la foi catholique. Bellièvre le comprit l'un des premiers et il écrivit au roi une lettre pour l'exhorter à abjurer. Quand ce prince eut adopté ce parti, ce fut à Bellièvre à négocier les moyens de transaction, et la conférence de Noisy, où il s'abouche avec les ducs de Retz et de Nevers, amène la conférence de Suresne qui devait préparer à la fois l'abjuration du roi et la soumission des Ligueurs. (1593).